



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Les-expertises-sur-le-laboratoire>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Les expertises sur le laboratoire contestées**

21 mai 2004

Les expertises sur le laboratoire contestées

DECHETS NUCLEAIRES

Le Comité local d'information et de suivi (CLIS) a tenu une réunion plénière. Au cours des débats, les expertises présentées par le professeur Joël Lancelot n'ont manifestement pas convaincu les opposants au projet.

C'est après un exposé copieux et très technique du professeur en géochimie, Joël Lancelot, que les différentes sensibilités regroupées au sein du CLIS ont pu s'exprimer. La séance plénière de mardi dernier devait apporter des éléments concrets sur la nature des sous-sols dans le fossé de Gondrecourt-le-Château à quelques kilomètres du site. "Il n'y a pas de fractures ou micro-fractures dans la couche d'argile et la circulation d'eau est faible. Il n'y a pas de fractures majeures dans les calcaires", assurait le directeur du Groupement de recherches en formations géologiques profondes (GDR FORPRO).

Le problème, pour certains opposants, est que les mesures réalisées l'ont été sur d'autres sites que celui de Bure, au mont Terri en Suisse. Actuellement, la question se pose de savoir si, malgré les analogies entre les deux sites, celui de Bure n'est pas quelque peu différent. De plus, le type d'expertise entrepris à Bure ne pourra être réellement valide qu'au bout de trois ans. Et quand on sait que le Parlement devra se prononcer en 2006, le compte n'y est pas. "Nous aurons des éléments de données dès 2006", répondait le professeur Lancelot. Ces travaux sont primordiaux car ce sont eux qui vont pouvoir déterminer comment la roche se "cicatrise" ou pas.

Les questions n'ont donc pas tardé à fuser envers le spécialiste. "Quelle influence aura la radioactivité ?" Comment certifier qu'il n'y aura pas de relâchement", lancèrent les uns et les autres. Michel Marie l'animateur du CEDRA en appela à un peu plus de "modestie scientifique". Devant le feu roulant, Joël Lancelot admit, "Je n'ai pas de certitudes scientifiques. Le jugement des résultats est aussi celui de mes pairs. Le traitement des déchets est un problème majeur et il serait criminel de ne pas s'en occuper."

Indépendance des experts

Jean-Luc Bouzon reprit la main avec son nouveau cheval de bataille : le référendum sur Bure. "Il est criminel que les élus ne consultent pas la population. Cette poubelle nucléaire, parce qu'on ne parle plus de laboratoire mais bien de stockage aujourd'hui, va condamner à vie la Haute-Marne", asséna le

conseiller général. Il promit également de mener la vie dure à Bruno Sido, si ce dernier refusait le principe du référendum, en se donnant comme objectif de collecter 30000 signatures pour qu'il puisse se dérouler. L'élu communiste ira jusqu'à menacer de distribuer des tracts sur le lac du Der, pendant la saison estivale, pour informer les touristes que "la plus grande poubelle nucléaire d'Europe" était située à quelques kilomètres.

Un autre opposant au labo, André Mourot, mit en doute l'indépendance des études présentées. Le GDR FORPRO est en effet un organisme qui dépend du CNRS mais qui est financé à hauteur de 50% par ... l'ANDRA. "Nous ne sommes pas au service de l'ANDRA", récusait M.Lancelot. André Mourot pointa également l'absence des députés et sénateurs haut-marnais dans un débat comme celui-là. "J'ai rencontré les 4 parlementaires de mon département et je suis consterné de l'ignorance dans laquelle ils se trouvent sur le sujet alors que ce sont eux qui voteront en 2006", fit remarquer le scientifique.

Deux idées furent émises par les membres du CLIS. La première serait de décentraliser en Haute-Marne quelques réunions plénières. La seconde fut de demander que des représentants du CLIS puissent se rendre dans les galeries creusées. La première reçut un accueil favorable quant à la seconde, le préfet meusien expliqua que les travaux devaient cesser pour qu'une délégation puisse descendre au fond du trou. Enfin, un débat assez vif s'engagea sur les sommes attribuées aux deux départements et leur utilisation. A qui sert le million d'euros distribué à chaque département ? Et comment ces sommes seront remplacées par la suite ? Un élu meusien eut cette réponse laconique : "aujourd'hui, on fait des routes avec et bien demain, on n'en fera plus."

Bertrand Puységur